



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 333

Texte de la question

SÉCURITÉ À MARSEILLE

M. le président. La parole est à M. Patrick Mennucci, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Patrick Mennucci. Monsieur le ministre de l'intérieur, Marseille est sous tension. Aujourd'hui, Marseille a peur. Après la vague de règlements de comptes entre trafiquants de drogue, nous assistons à des assassinats pour quelques euros. Pascal Cueff, assassiné lundi, comme Mohamed Cheguenni, il y a quinze jours, ont payé de leur vie.

Le mythe de Marseille, creuset de la nation, s'effondre en même temps que le sang des innocents coule dans nos caniveaux.

Le Premier ministre l'a compris lorsqu'il a décidé, le 6 septembre, une intervention massive de l'État dans notre économie, dans notre gouvernance. C'est le délaissement de Marseille qui a conduit à cette guerre des cités pour le contrôle du trafic de drogue, à cette délinquance qui se nourrit de 30 % de Marseillais vivant sous le seuil de pauvreté, de 23 % d'échec scolaire. Jean Marc Ayrault, l'a dit ce jour-là, rien ne sera possible sans le retour de la sécurité dans la ville.

Monsieur le ministre de l'intérieur, nous apprécions votre écoute, votre disponibilité comme ce fut le cas hier soir, votre volonté d'éradiquer le crime. Nous notons avec satisfaction l'augmentation du nombre de policiers grâce aux 230 renforts arrivés en novembre. Il faudra encore un effort pour retrouver les 420 policiers disparus entre 2007 et 2012, disparition dont on mesure aujourd'hui les effets dévastateurs sur la ville.

Rien ne serait pire que le silence. C'est pourquoi nous parlons aujourd'hui pour dire à la France que nous sommes la France, que nous avons besoin de la France, et que nous avons besoin de vous, mesdames, messieurs les membres du Gouvernement, de votre chaleur, de votre compréhension et de vos actes.

(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Manuel Valls, *ministre de l'intérieur*. Monsieur le député, *La Provence* titre aujourd'hui " Silence on tue ". Non, la loi du silence n'a sa place ni à Marseille ni ailleurs sur le territoire de la République. La violence à Marseille est insupportable.

Depuis 2007, 245 homicides ont été commis à Marseille, dont soixante-quinze règlements de compte. Il faut donc répondre à cette situation avec fermeté et efficacité. Vous l'avez souligné, monsieur le député, le meurtre commis hier, celui de Pascal Cueff, comme celui de Mohamed Cheguenni il y a quelques jours, n'ont rien d'un règlement de comptes. Il s'agit d'actes lâches, odieux. Les auteurs doivent être interpellés, poursuivis et punis car il est insupportable qu'on tue pour quelques euros, à Marseille ou ailleurs.

Vous l'avez rappelé, le Gouvernement a engagé un travail de fond à Marseille en affectant 230 policiers et gendarmes supplémentaires. Nous voulons mettre en place, avec la ville de Marseille, une coopération, notamment à travers la vidéoprotection et la police municipale. Nous avons décidé d'avoir deux zones de sécurité prioritaires pour les quartiers nord et pour les quartiers sud.

Parce que les moyens ne sont pas suffisants, il faut d'autres missions pour la police : occuper le terrain, développer le renseignement, mener des enquêtes. Cela donne déjà des résultats puisque les auteurs présumés d'un assassinat commis il y a quelques jours ont été interpellés ce matin. Des figures du banditisme marseillais ont été arrêtées ces derniers jours.

Monsieur le député, nous n'abandonnerons pas Marseille. Marseille et les Marseillais ont droit à la sécurité. Nous aurons des résultats. Il faut du temps, il faut de l'engagement. C'est le rôle de la police, de la gendarmerie et de la justice. Je peux vous assurer que l'État sera au rendez-vous avec les Marseillais. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Patrick Mennucci](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (4^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 333

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 novembre 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [28 novembre 2012](#)